

mars 2016

DLR

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Location](#) / [Organismes professionnels](#)

Petite reprise lors du quatrième trimestre 2015

Aussi fragile soit-il, le léger mieux de l'économie française a contribué à l'amélioration des perspectives dans le commerce des matériels de BTP, la location et la manutention. Le baromètre conjoncturel DLR/Asterès estime à -4%, +1% et +3% leurs évolutions respectives sur le quatrième trimestre par rapport à celui de 2014.

Dans le domaine de la location, les loueurs ont pour la première fois depuis deux ans constaté une hausse de leur chiffre d'affaires, estimée à +1%. Ce quatrième trimestre 2015 met ainsi fin à six trimestres de baisse de l'activité, grâce notamment à une amélioration du taux de rotation des parcs, même s'il est encore jugé insuffisant par un quart des répondants à l'enquête DLR/Asterès. De leur côté, les prix pratiqués sont toujours dans le rouge. Au final, sur l'ensemble de l'année, l'activité s'est contractée de 2%, à 3,58 milliards d'euros.

Dans la distribution, les ventes ont continué de reculer, une baisse cependant moins marquée qu'au trimestre précédent avec un repli de seulement 2% sur le neuf contre un -19% au T3. Ces matériels ont bénéficié de la reprise des investissements chez les clients, élément qui a également profité aux matériels d'occasion dont les ventes sont finalement en baisse de seulement 4% sur un an, après un décrochage de -39% au troisième trimestre. Le suramortissement prévu par la loi Macron a été profitable. Au final, l'activité de distribution a affiché sur ce quatrième trimestre un repli de 4%. Possible contrecoup de l'amélioration des ventes qui a eu un effet d'éviction sur les activités de réparation et de maintenance de matériels anciens, les facturations de main-d'œuvre et la vente de pièces détachées ont observé une baisse plus marquée qu'au trimestre précédent. Sur l'année, la filière distribution est en recul de 10%, à 4,10 milliards d'euros.

Enfin, le secteur de la manutention industrielle et agricole a vu son chiffre d'affaires progresser de 3% sur le quatrième trimestre 2015. Excepté la location en baisse de 14%, tous les segments d'activité ont progressé par rapport au dernier trimestre 2014 avec des performances élevées pour les ventes : +9% pour le neuf et +23% pour le matériel d'occasion. Sur l'année, ce secteur est en croissance de 2%, à 1,81 milliard d'euros.

Bertrand Carret, nouveau président du DLR

Après quatre ans de mandat, Sonia Dubès a lors du dernier congrès du DLR quitté la présidence de la fédération et transmis le témoin à Bertrand Carret, président de la commission Location depuis 2010.



A l'occasion du 51e congrès de la fédération DLR, qui a

réuni le 17 et 18 mars derniers les distributeurs, loueurs et réparateurs de matériels de BTP et manutention, les adhérents ont nommé leur nouveau président en remplacement de Sonia Dubès qui avait décidé de ne pas se représenter. C'est Bertrand Carret, dirigeant de la société Rentforce, vice-président du DLR et président de la commission Location depuis 2010, qui a été élu par ses pairs pour une durée de deux ans. Sonia Dubès, dirigeante de Normandie Manutention, conserve pour sa part le mandat de présidente de la région Normandie-Nord.

Les premiers mots de nouveau président, annonciateur de son projet, ont largement porté sur la volonté de faire grandir la notoriété de la fédération : « Une fédération, pour être entendue et fédérer autour d'elle tout son écosystème (les entreprises, les institutions, les partenaires...), doit atteindre une certaine taille critique. Je continuerai le travail de rapprochement qui a été entrepris ces dernières années avec des organisations professionnelles dont les problématiques métiers sont proches de celles du DLR et de ses adhérents. Les accords récents que nous avons conclus avec les loueurs de grues à tour, l'UFL (Union Française du Levage) et l'ACIM (Association des Constructions Industrialisées et Modulaires) sont des premiers pas prometteurs. Aussi, je souhaite engager des actions de communication pour attirer de nouvelles entreprises à rejoindre les rangs de la Fédération. Et bien sûr continuer à rapprocher les loueurs et les distributeurs.

Mon parcours au sein de la fédération m'a beaucoup servi pour développer ma société mais aussi dans la façon de diriger mon entreprise. J'aimerais transmettre cet esprit de Fédération à d'autres dirigeants au cours de mes deux ans de mandat ».

[Plate-forme DLR CODINF sur la prévention des impayés](#)

Depuis six ans, le groupement associatif d'entreprises de défense de la loyauté des transactions commerciales CODINF constate que les incidents de paiement se manifestent six mois environ avant la défaillance de l'entreprise qui en est à l'origine. Ainsi, anticiper permettrait de réagir plus rapidement à un risque de non-paiement.

Fort de ce constat, le DLR a ouvert en collaboration avec le groupement une plate-forme de mutualisation et de prévention des impayés et des retards de paiement. Cette structure Prévention Recouvrement recense tous les impayés déposés par ses membres en respectant l'anonymat des déclarants. La liste des incidents est actualisée en temps réel et précise le montant, la date d'échéance, ainsi que la nature de l'incident. Exclusivement réservée aux membres du DLR, l'adhésion à ce service donne accès à la consultation illimitée de tous les incidents de paiement collectés par le réseau de partenaires du CODINF (plusieurs milliers de signalements) et les

radiations du registre du commerce, notamment dues aux jugements de procédures collectives.

Fondé sur la mutualisation des informations sectorielles, ce système sera d'autant plus performant que le nombre d'entreprises à y participer sera élevé. C'est ainsi que le DLR a veillé à ce que cette prestation soit accessible au plus grand nombre, grâce à un tarif forfaitaire de 50 e HT par an, spécialement négocié pour ses membres.